

DIU Pathologie locomotrice liée à la pratique du sport

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIB111

Responsable de l'enseignement : Pr Patrick Boyer

Forme de l'enseignement : en présentiel

Universités partenaires : Nice, Grenoble, Lyon et Marseille

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Cette formation vise à donner aux praticiens un enseignement sur les problèmes spécifiques de l'appareil locomoteur dans la pratique du sport.

Elle insistera tout particulièrement sur les phénomènes dégénératifs constatés au niveau de l'appareil locomoteur, ceux-ci étant la conséquence des microtraumatismes répétitifs liés à la pratique du sport.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- * Examiner l'appareil locomoteur après une lésion traumatique
- * Pendre en charge les différentes atteintes locomotrices (genou, épaule, coude, cheville) après traumatisme en particulier sportif

- * Pronostiquer des lésions et les actions préventives pour éviter les récives
- * Identifier les particularités des sports de contact, d'armes, de lancer et les effets des micro-traumatismes

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIB111

Volume horaire : 90 heures d'enseignements + 6 heures d'examens

Calendrier : de décembre à juin

Rythme : 5 séminaires de 2 jours chacun

Lieu(x) de la formation : Nice - Grenoble - Paris - Lyon - Marseille

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- * **Module 1 :** Pathologies locomotrices de l'épaule - application au handball et au tennis
- * **Module 2 :** Pathologies des muscles et tendons - application aux arts martiaux et course à pieds
- * **Module 3 :** Pathologies des rachis, bassin et cheville - application au rugby et au basket
- * **Module 4 :** Pathologies du genou - application au football et au ski. Main, Poignet et Coude du sportif. Pathologie musculaire du sportif. Pathologie du Golf et du Judo.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * **Module 5** : Pathologies des coudes, mains, poignets
- application aux judo, golf et cyclisme.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique : Pr Boyer (Paris) / Pr Paihle (Grenoble) / Pr Servien (Lyon) / Pr Trojani (Nice) / Pr Curvale (Marseille)

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

L'accord du coordonnateur de l'enseignement est obligatoire pour obtenir le droit de s'inscrire au DIU :

- * les médecins généralistes s'occupant de la prise en charge médico-sportive d'un club (sport collectif ou sport individuel)
- * les étudiants en 3e cycle de leur cursus médical
- * les médecins, titulaires d'une équivalence de spécialité en : orthopédie - pédiatrie - rhumatologie - médecine physique et réadaptation

- * les titulaires du CES de : médecine du sport - pédiatrie - rééducation fonctionnelle - rhumatologie
- * les titulaires de la Capacité de médecine du sport
- * les internes CHU, DES : chirurgie orthopédique - pédiatrie - rééducation fonctionnelle - rhumatologie
- * les DIS **ayant validé leur spécialité** de : rhumatologie - orthopédie - rééducation fonctionnelle

Le nombre d'inscriptions sera limité. Les candidats devront répondre aux conditions précisés ci-dessus.

PRÉ-REQUIS

L'acceptation définitive des candidats se fait après examen du CV et d'un entretien avec chaque candidat auprès de l'équipe pédagogique (sandrine.dossantos@aphp.fr) dans la limite des places disponibles.

La validation du 2e cycle d'études médicales est obligatoire.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **750 €**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation : **750 €**
- * Tarif préférentiel **UNIQUEMENT** si vous êtes :
 - * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **540 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
 - * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **540 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

+ **FRAIS DE DOSSIER*** : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de candidature : 18 juin 2024

Date de fin de candidature : 15 oct. 2024

Date de début de la formation : 7 nov. 2024

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Patrick Boyer

patrick.boyer2@aphp.fr

Secrétariat pédagogique

Sandrine Dos Santos

sandrine.dossantos@aphp.fr

Gestionnaire administrative

Djelila Titi

djelila.titi-miwen@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

120 apprenants maximum

Lieu de formation

Lieux multiples (se référer à l'onglet présentation)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation